

Conditions générales d'inscription aux stages

Inscriptions :

Les inscriptions sont enregistrées au fur et à mesure de leur réception.

Report et annulations :

☞ Les inscriptions reçues après l'enregistrement de l'effectif maximum d'un stage sont reportées sur une session ultérieure (liste d'attente).
Si, au contraire, les inscriptions reçues sont insuffisantes, le stage peut être reporté ou annulé. Dans ce cas, le CFPPA préviendra par téléphone dans un délai de 5 jours avant la date de début de la formation prévue, et confirmera par écrit, avec indications des motifs, les structures concernées.

☞ En cas d'annulation d'inscription de la part de l'entreprise ou du participant, celle-ci doit être signalée 48 h avant le démarrage de la formation, par écrit, au CFPPA à l'adresse suivante :

⇒ CFPPA La Germinière- 72700 ROUILLON ou à l'adresse mail suivante :
cfppa.rouillon@educagri.fr

Si cette annulation n'a pas lieu dans le délai indiqué ci-dessus, le CFPPA se réserve le droit de demander à l'entreprise ou au participant le règlement total de la formation.

☞ Dans les cas de force majeure où le CFPPA ne peut mettre à disposition un formateur pour assurer la formation prévue, le centre s'engage à prévenir dans les meilleurs délais l'entreprise ou les participants concernés du report de la formation. Aucun dédommagement ne pourra être réclamé par le client.

Conditions générales de tarification (l'ensemble des tarifs proposés par le CFPPA sont nets car non assujettis à la TVA).

✓ Sont compris dans les tarifs indiqués dans les catalogues :

- ✎ Les coûts d'organisation de la formation,
- ✎ Les coûts pédagogiques,
- ✎ Le coût des supports remis aux stagiaires.

Des frais d'ingénierie pourront être facturés en sus lorsque le programme de formation doit être adapté aux besoins spécifiques du client.

✓ Les frais inhérents à la mission seront facturés pour les formations « Intra-entreprise » ne se déroulant pas au CFPPA. Ils comprennent :

- ✎ Les frais de déplacement du formateur
- ✎ Les frais de repas du formateur
- ✎ Les frais d'hébergement du formateur

Les frais de repas des participants (si pris au self du lycée agricole) seront également facturés.

- ✓ Les prix indiqués dans les catalogues sont valables jusqu'au 31 décembre 2026.

Conditions générales de facturation

Une convention financière est proposée à l'entreprise (ou un contrat lorsque l'action est financée directement par le stagiaire), dans laquelle est précisé l'ensemble des coûts qui donneront lieu à facturation (les coûts pédagogiques, les frais inhérents à la mission...). Cette convention doit être retournée au CFPPA signée, 3 jours avant le début de la formation.

Selon l'échéancier défini, les factures sont adressées par voie électronique, sauf désaccord, à l'entreprise (ou au stagiaire). Elles sont payables à leur réception.

Lorsque le paiement de la formation est effectué par un OPCO, l'entreprise est garante du règlement de la facture.

Une attestation de formation est remise à chaque participant en fin de formation.

Sous réserve de la demande faite par le client en amont du démarrage de la formation, le CFPPA s'engage à fournir les justificatifs de réalisation de la formation demandés par le client.

Départ anticipé :

Toute formation commencée est due dans sa totalité, sauf cas de force majeure étudié au cas par cas par le centre. Dans un cas de force majeure avéré, les coûts de formation seront calculés au prorata du temps réalisé.

Supports :

Tous les supports, les programmes, les cours, les travaux et les documents remis aux participants lors des actions de formation, demeurent la propriété exclusive du CFPPA, « En effet, ceux-ci sont soumis aux dispositions de la loi du 11 mars 1957 et notamment celles contenues aux alinéas 2 et 3 de l'article 41 de ladite loi. Toute diffusion extérieure, par quelque procédé que ce soit, constituerait de ce fait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal ».

Le client s'interdit donc d'utiliser, reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations du CFPPA la Germinière ou à des tiers, les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition, sans l'autorisation expresse et écrite du CFPPA la Germinière.

Toute inscription implique l'acceptation sans réserve des conditions générales de vente ci-dessus.